

Image not found or type unknown



Permis hollandais/points perdu changement

Par **kobus 51**, le **27/10/2008 à 12:11**

le 11/12/2007 j'ai passé un stop sans arrêté dit le gendarme à ce temps j'ai un permis hollandais en février la justice a envoyé moi une lettre que je dois changer mon permis hollandais pour un permis français mon permis français est valable depuis 19/03/2008 maintenant on a envoyé moi une lettre que on a enlevé 4 points de mon permis français pour le fait fait avec mon permis hollandais en décembre est ça dans la loi oui ou non rnaussi on a changé mon permis à un instant j'ai un permis D limitée avec mon permis hollandais c'était pas limitée rnmerci en d'avance pour votre aide rnKo Rustige

Par **Tisuisse**, le **27/10/2008 à 18:04**

Si vous êtes résident en France pour + d'1 an, il me semble que vous devez effectivement échanger votre permis hollandais contre un permis français, c'est la loi française. De ce fait, un stop non respecté et c'est 4 points qui saute sur un capital de 12 à l'origine.